

CAP Finistère

Penn Ar Bed



L'hebdomadaire de la Fédération du Finistère du Parti Socialiste

habilité à publier les annonces légales et judiciaires - ISSN 1269-0791 - 0,50 euro

N° 1103

VENDREDI 10 JUILLET 2015

Dispensé de timbrage BREST CTC

Avec les agriculteurs

Les socialistes soutiennent les agriculteurs et croient en l'avenir de l'agriculture bretonne. C'est pour cette raison qu'ils condamnent aussi fermement

les exactions commises à Quimper, dans la nuit du 2 au 3 juillet, et les propos tenus par Thierry Merret. En effet, il n'est pas acceptable de justifier la violence, comme l'a fait le président de la FDSEA du Finistère.



Aider les filières à surmonter la crise

Ces attaques sont d'autant plus injustifiées que la mobilisation du gouvernement pour soutenir les filières d'élevage en difficulté est continue. Tous les moyens dont dispose l'État ont été mobilisés : promotion de la production française et logo « Viande française », arrêté contre les promotions abusives, durcissement des sanctions et augmentation des contrôles dans la grande distribution, approvisionnement local pour la restauration collective dépendant de l'État, aides à l'export... Les organisations interprofessionnelles doivent, elles aussi, jouer leur rôle et participer à structurer les filières, élément de rationalisation indispensable pour être compétitif sur le marché international.

Fixer les prix et décréter leur hausse n'est pas du rôle de l'État. Le ministre de l'Agriculture n'a cessé de défendre les agriculteurs et de rechercher, avec eux, des solutions pour obtenir des prix rémunérateurs et créer de la valeur. Stéphane Le Foll s'est mobilisé auprès des acteurs, opérateurs et distributeurs, pour leur faire prendre conscience des difficultés des éleveurs et les appeler à leurs responsabilités : la baisse des prix a été enrayée. Il reste néanmoins un palier à franchir pour que les accords soient réellement respectés. Le médiateur des relations commerciales agricoles a donc été logiquement saisi par le ministre pour faire le point de la situation.

Les parlementaires finistériens sont, au quotidien, aux côtés des agriculteurs pour les soutenir, les accompagner dans leurs projets et relayer leurs difficultés auprès des pouvoirs publics.

«La détresse est réelle. De nombreux exploitants se sentent en effet acculés, au bord du gouffre. Il faut dire que la guerre des prix à laquelle se livre la grande distribution est particulièrement nuisible pour les agriculteurs, qui ne peuvent s'assurer un niveau de revenu décent», indiquait François Marc, le 3 juillet, sur son blog.

Pour le sénateur du Finistère, cette guerre des prix appelle, de la part des agriculteurs, à une meilleure organisation et plus de solidarité.

«Il paraît, en tout état de cause, souhaitable que la profession agricole puisse créer un rapport de force moins défavorable à l'avenir face aux grandes centrales d'achats. À mon niveau, j'ai toujours œuvré pour que les fameuses "OP", les "Organisations de Producteurs", puissent constituer un levier efficace, favorisant les agriculteurs dans le rapport de force qui les oppose aux grandes enseignes.»

C'est le sens de l'action du gouvernement et, en premier lieu, de Stéphane Le Foll.

CAP
FINISTÈRE

26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER

DÉPOSÉ LE 9/07/2015



PRESSE
URGENTE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

Wikileaks

Après les révélations sur les écoutes de hauts dirigeants français pratiquées par les États-Unis, l'idée d'accueillir en France, Julian Assange pouvait apparaître comme séduisante.

Cependant, cet accueil est juridiquement impossible. En effet, Julian Assange fait actuellement l'objet d'un mandat d'arrêt européen : respectueuse du droit, la France ne pourrait manquer à ses devoirs vis-à-vis de ses partenaires et devrait l'extrader vers la Suède. Par ailleurs, il n'est pas en situation de demander l'asile en France car il ne se trouve pas sur le territoire français et la France n'a pas à se substituer à l'Australie, pays démocratique, dont il est ressortissant, pour assurer sa protection. On ne peut réclamer le respect du droit international à nos partenaires et s'en affranchir pour faire part de notre désapprobation.

PS29

Chiffre de la semaine

1 000 euros

À partir du 1^{er} septembre, les particuliers ne pourront plus payer en liquide, des achats supérieurs à 1 000 euros. Cette mesure vise à limiter les transactions anonymes et le blanchiment d'argent sale.